Avoine	COMPTE-RENDU	
	CONSEIL MUNICIPAL Du 23 FEVRIER 2016 à 18H00	Page 1 / 2

PRÉSENTS

M. GODOY - Maire
M. DESBLACHES – Mme BERTAULT – M. REMMERIE – M. DALY – Maire-Adjoints
M. ALBERT – Mme ASTIER – M. FERDOEL – Mmes BERGMANN – DEPAIX – DUPLESSIS E. – M. LALOUETTE – Mme DUPLESSIS C. – MM. SORAIS – KLIMCZAK – Conseillers

EXCUSÉS AYANT DONNE POUVOIR
Mme HENRY Francine à M. GODOY Didier
M. MARTIN Christophe à M. LALOUETTE Laurent
M. CHARRIER Patrice à M. SORAIS Patrick
Mme AUROUX Karine à M. KLIMCZAK Francis

Secrétaire de séance : Madame ASTIER Yasmina

Remarques apportées au compte-rendu du dernier conseil : Néant

Monsieur le Maire aborde l'ordre du jour :

- **Culture**

Intervenant : Didier GODOY

- **Festival Avoine Zone Groove 2016**

- Contrat de cession EURL Agence N « SWING SHOUTERS » pour sa prestation du 16/03/2016 à 19h30 pour un montant de 758,29 € HT.
- Modification de la programmation :
  - Vendredi 1er Juillet 2016 – ARNO/GREG ZLAP (plateau partagé)
  - Samedi 2 Juillet 2016 – JOHNNY CLEGG (1ère partie : EMJI)
  - Dimanche 3 Juillet 2016 – MIKA
- Point de vente billetterie TICKETNET pour les concerts indiqués ci-dessus moyennant une commission.
- Contrat de cession Association DESIDERATA « Morand Cajun Band » pour leurs prestations du 30/06/2016 à 18H et le 01/07/2016 à 11H et à 00H, pour un montant de 3.000,00 € TCC.
- Contrat de cession WK PRODUCTION SARL « Steeve Verbeke » pour sa prestation du 01/07/2016 à 19, pour un montant de 2.000,00 € H.T.
- Contrat de cession Richard Walter Productions « ARNO » pour sa prestation du 01/07/2016 à 21H, pour un montant de 16.500,00 € H.T.
- Contrat de cession EURL Agence N « SWING SHOUTERS » pour leurs prestations du 02/07/2016 à 11H30 et à 00H et le 03/07/2016 à 12H30 pour un montant de 4.630,48 € HT.
- Contrat de cession SARL Cyclone Production « Stone Three » pour sa prestation du 02/07/2016 à 16H30, pour un montant de 956,36 € H.T.

- Avenant au contrat de cession Association Grizzly Groove Gang « FARLIGHT » pour sa prestation du 02/07/2016 à 18H sur la scène Rest'O Groove en remplacement de la date initialement prévue le 01/07/2016.
- Contrat de cession SARL Cyclone Production « OCEAKYL » pour sa prestation du 02/07/2016 à 19H30, pour un montant de 1.059,45 € H.T.
- Contrat de cession CARAMBA SPECTACLES « JOHNNY CLEGG » pour sa prestation du 02/07/2016 à 22H30, pour un montant de 55.000,00 € H.T.
- Contrat de cession ORPHEON PRODUCTION « Fanfare ROCKBOX » pour leurs prestations du 03/07/2016 à 11H, 15H30 et 20H, pour un montant de 3.500,00 € H.T.
- Contrat de cession Association PAN'N'CO « Valley Harps Steel Orchestra » pour sa prestation du 03/07/2016 à 14H, pour un montant de 2.500,00 € TCC.

POUR : 18 CONTRE : 1 ABSTENTION : 0 pour l'ensemble de ces dossiers

➢ **Questions Diverses :**

- Monsieur le Maire transmets au Conseil la programmation du festival dont le coût total s'élève à la somme de 244.296,84 € TTC.

- Monsieur GALLET, Directeur de l'école Joliot Curie, invite les membres du Conseil à la présentation du film et des photos suite au séjour en classe de neige, le vendredi 18 mars à 18H à l'Espace Culturel d'Avoine.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

La Secrétaire de séance,

Yasmina ASTIER

Le Maire,

Didier GODOY

MAIRIE D'AVOINE 37420 (Indre-et-Loire)